

Service : Aides financières individuelles
Tél : 02 51 83 45 04

N° allocataire :

Autorisation de versement à un tiers

Lorsque le paiement de l'aide financière doit être effectué sur le compte de votre parent (ou de votre conjoint, concubin ou pacsé) allocataire de la Caf de la Loire-Atlantique vous devez compléter les rubriques ci-dessous

Le stagiaire :

Nom: Prénom:

autorise la Caisse d'Allocations Familiales à verser l'aide attribuée pour la formation BAFA sur le compte de :

Nom :
.....

Prénom :
.....

dont le numéro d'allocataire est mentionné en haut de la page.

A le/...../.....

A le/...../.....

Le stagiaire

Le parent ou concubin(e) allocataire

Pour être valable, cette autorisation doit être signée à la fois par le stagiaire et par le parent ou concubin allocataire.

